

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2015/10/27-07

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 octobre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

### DÉCIDE :

**OBJET : Autorisation de vente de fonds commun de placement  
à la caisse des dépôts et consignations**

Le conseil d'administration autorise la vente d'un fonds de placement à la caisse des dépôts et consignations dont le produit sera versé dans le fonds de réserve du service à comptabilité distincte de l'Institut d'Etudes et Cultures Juives (IECJ).

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 27 octobre 2015



Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université

